

COMMENT CA MARCHE ?

support d'échanges pour l'aménagement agroforestier des parcours à volailles de chair Label Rouge et Biologiques

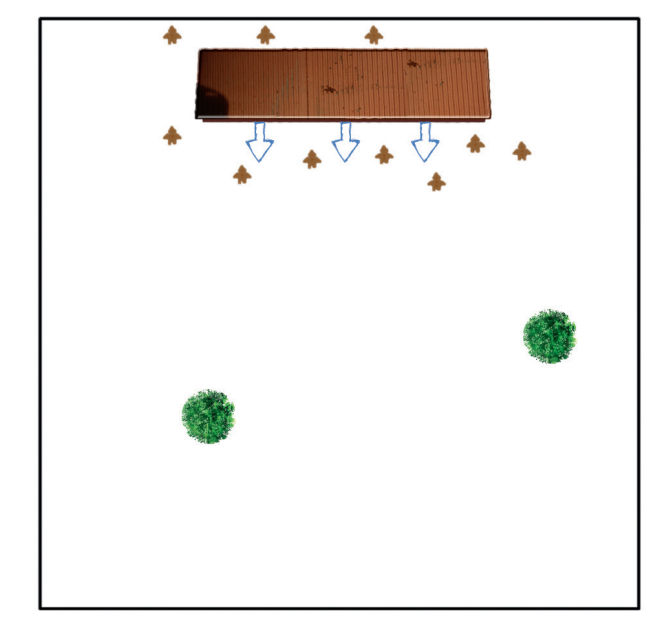
- Volailles
- Bâtiment
- Cabane mobile
- Peignes
- Arbres
- Trappes
- Bosquets

Ce projet bénéficie de la contribution financière du compte d'affectation spéciale «Développement agricole et rural».

- En complément de ce document, un cahier technique *Aménagement et gestion des parcours de volailles de chair Label Rouge et Biologiques* est disponible. Des recommandations sont proposées concernant en particulier les thèmes suivants :
- **Conception** d'un parcours (principes d'organisation de l'espace, intérêts zootechniques de différents types d'aménagements...);
 - **Organisation et planification** de l'aménagement et de l'entretien d'un parcours (prévoir et gérer le temps d'attente concernant la pousse des arbres, coût et temps de travail...);
 - **Valorisation** du parcours (productions fourragères, bois d'œuvre, intégration paysagère, etc...).

Dans les productions **Label Rouge (LR)** et **Agriculture Biologique (AB)**, les volailles sont obligatoirement élevées sur des parcours. Au-delà de la satisfaction d'une exigence réglementaire, les parcours à volailles peuvent apporter des services environnementaux, zootechniques et socio-économiques. Dans le cadre du CASDAR Parcours, une typologie des aménagements agroforestiers a été réalisée sur la base d'enquêtes menées dans plus de 90 élevages de volailles de chair LR et AB. Une grande diversité d'aménagements a ainsi pu être identifiée, allant du bâtiment implanté sur une prairie à la mise en place de cabanes dans un massif forestier. La typologie a été réalisée sur la base de la présence ou non de différents types d'aménagements sur le parcours, leur localisation (périphérie, intérieur, proche du bâtiment...), la connexion entre ces éléments. Les critères d'analyse retenus concernent leur comportement valorisation économique du parcours, la protection des volailles contre le vent, la sortie des animaux sur le parcours et encourageant leur comportement exploratoire. Ce document a été réalisé dans un but pédagogique, afin d'illustrer différentes possibilités d'aménagements et servir de support d'échange avec l'éleveur. Les pistes d'améliorations proposées pour les différents types sont à considérer dans une approche globale de gestion du parcours (objectifs de l'éleveur, espèces de volailles, contexte environnemental...etc).

Rédaction : Antoine Roinsard (ITAB), Philippe Guillet (CA 72), Christèle Pineau (CA 72)
Relecture : Camille Beral (AGROOF), Daniele Ori (AGROOF), Emilie Bourgade (AP 32), Sophie Lubac (ITAVI), Karine Germain (INRA du Magneraud).
Graphisme : Nicolas Girardin (AGROOF)
Photos : © AGROOF
Contacts : Philippe Guillet (CA 72) : philippe.guillet@sarthe.chambagri.fr
 Sophie Lubac (ITAVI) : lubac@itavi.asso.fr
En savoir plus : www.chambres-agriculture.fr/outils-et-modules/actualites/article/casdar-parcours-de-volailles/
www.devab.org/moodle/mod/resource/view.php?id=791

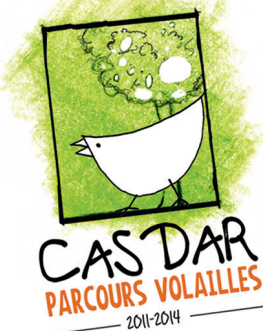


Type 0 : Parcours sur prairie

Ce type correspond à des parcours qui n'ont pas été spécifiquement aménagés (simple prairie ou parcours avec culture annuelle), ou bien dont les aménagements sont encore trop récents pour être efficaces (jeunes plantations). Dans cette situation, les volailles n'utilisent pas totalement la surface du parcours par manque d'aménagements de guidage et/ou de confort. Des plantations ou des aménagements complémentaires (ombrelles, abris, etc..) peuvent être envisagés pour améliorer la sortie des animaux, ou rendre le parcours plus fonctionnel, le temps que les jeunes plantations soient fonctionnelles.

Pistes d'améliorations possibles

Implantation d'aménagements de confort et de guidage favorisant la sortie des animaux et l'exploration du parcours.



TYPOLOGIE D'AMÉNAGEMENTS AGROFORESTIERS SUR LES PARCOURS VOLAILLES DE CHAIR LABEL ROUGE ET BIOLOGIQUES

Type 1 : Parcours bocager

Le type 1 dispose de haies périphériques entourant de façon plus ou moins continue le parcours. Les arbres et/ou buissons peuvent être de différentes hauteurs. Ce type d'aménagement permet de favoriser le confort des animaux si les trappes sont exposées au vent dominant. Il permet également une meilleure intégration paysagère du bâtiment d'élevage que le « Parcours sur prairie ». Les poulets n'utilisent pas la totalité de la surface du parcours par manque d'aménagements sur la parcelle.



Pistes d'améliorations possibles

Implantation d'aménagements aux abords des trappes favorisant la sortie des animaux - Implantation d'arbres supplémentaires sur la 2^{ème} moitié du parcours - Regarnir des haies existantes pour freiner les vents venant sur les trappes.

Type 2 : Parcours avec aménagements de confort

Le type 2 présente les mêmes caractéristiques que le type 1 avec des aménagements de guidage et de confort des animaux à proximité du bâtiment (sur les 10 – 15 m devant les trappes) ayant pour objectif de favoriser la sortie des animaux. Ceux-ci peuvent prendre la forme de peignes (alignement d'arbres buissonnants) ou de bosquets composés d'arbres de tailles variées. Ces aménagements permettent de favoriser la sortie des animaux aux abords du bâtiment et des haies périphériques, ces dernières étant parfois peu présentes.



Pistes d'améliorations possibles

Implantation d'arbres complémentaires dans la parcelle voir de trames périphériques pour augmenter la surface utilisée par les animaux.

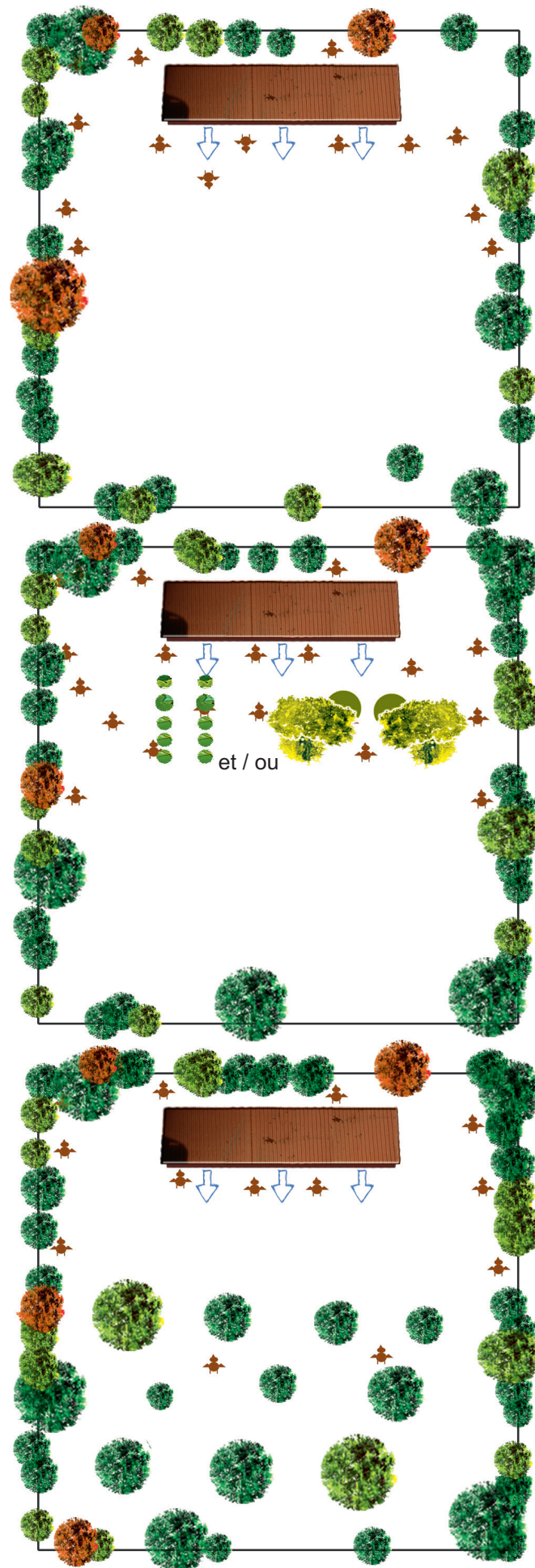
Type 3 : Parcours sur plantation à vocation de production

Ce type de parcours présente les mêmes caractéristiques que le « Parcours bocager » mais avec des alignements supplémentaires au sein de la parcelle, ayant vocation à apporter un revenu complémentaire (bois d'œuvre, bois de chauffage, fruits...). Leur emplacement n'a pas vocation à favoriser l'utilisation du parcours par les volailles car ils sont trop loin des trappes de sortie. Il serait nécessaire d'y ajouter des aménagements de guidage et de confort pour optimiser la sortie des animaux.



Pistes d'améliorations possibles

Implantation de peignes, petites haies intérieures ou de micro-bosquets pour améliorer la liaison avec les aménagements intérieurs.



Type 4 : Parcours diversifié

Ce parcours est un type intermédiaire entre le « Parcours avec aménagements de confort » et le « Parcours sur plantation à vocation de production ». Des aménagements agroforestiers à vocation productive (production supplémentaire) et des aménagements zootechniques cohabitent sans que leur interaction ne soit optimisée. La sortie des animaux s'effectuera essentiellement à proximité du bâtiment car il manque des connexions entre les deux types d'aménagements, trop distants les uns des autres pour être fonctionnels.



Pistes d'améliorations possibles

Implantation d'arbres supplémentaires pour favoriser la circulation des animaux entre le système de guidage et les alignements intraparcellaires.

Type 5 : Parcours complet

Ce type correspond au « Parcours diversifié » avec des aménagements complémentaires permettant d'optimiser l'exploration du parcours par les volailles, sous réserve que la densité des arbres ne crée pas trop d'ombre qui la freinerait. Il faut privilégier une couverture ombragée entre 30 % minimum et 50 % maximum de la surface du parc. Cette disposition permet d'allier confort et bien-être des volailles, ainsi que la diversification des productions.



Pistes d'améliorations possibles

Réimplantation d'arbres si problèmes sanitaires. Elagage et/ou taille pour favoriser la circulation de la lumière.

Type 6 : Parcours sur existant arboré

Il correspond à l'implantation d'un atelier d'élevage dans un bois déjà existant dans la plupart des cas. Généralement, les bâtiments d'élevage sont des cabanes mobiles correspondant à un moindre nombre d'animaux. La densité du bois peut permettre une occupation intégrale de l'espace par les volailles, sous réserve qu'il soit aéré et créé des alternances de zones d'ombre et de lumière.



Pistes d'améliorations possibles

Elagage et/ou taille pour favoriser la circulation de la lumière mais aussi ne pas laisser un sol nu sans prairie.

Dans tous les cas, veiller au bon entretien régulier des arbres (recépage, remplacement, taille, élagage) pour favoriser le passage à proximité, et moduler l'ombrage.

